About Us

Security Awareness

Modus Operandi

MP Code of Conduct

Topics

CDS SITE
RESERVE ISSUES
OUTSIDE VCDS

Canadian Forces Provost Marshal

8 April 1999

Canadian Forces Provost Marshal 1998 Annual Report

Vice Admiral G. L. Garnett
Vice Chief of the Defence Staff
National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario, K1A 0K2

1. It is a pleasure to present this second Canadian Forces Provost Marshal Annual Report. This report is one of the deliverables that was mandated in the Accountability Framework signed on 2 March 1998. This report highlights some of the significant events of 1998, provides an overview of initiatives which are unc y and details some of the major activities in which Military Police have participated. The statistical portion of the report provides information about six categories of offences that have impacted on the Canadian Forces and on the Department.

2. This has been a busy year. The many challenges we have faced have enabled us to grow and to provide a service commensurate with the needs of the community. The concerns about sexual-related offences and the unprecedented solicitation to bring these to light along with the cry for more public information has resulted in programs and processes that have made military policing more open and transparent.

3. It is important to stress that the accomplishments made this year would not have been possible without your strategic guidance and continued support. Through your efforts, those of the CFPM staff and other Military Police, significant progress has been made in 're-designing old models'. Ultimately, we will continue to explore ways to enhance the credibility, promote the accountability and preserve the independence of the Military Police.

4. I trust this report will be interesting and helpful.

P.M. Samson
Brigadier-General
Canadian Forces Provost Marshal

Table of Content

- Canadian Forces Provost Marshal Introduction
- PART I - CANADIAN FORCES PROVOST MARSHAL OVERVIEW
  - General
  - Canadian Forces Provost Marshal (CFPM) Mandate
  - Mission and Vision
  - Values
- PART II - ONGOING RENEWAL
  - General

- Specific Items
- PART III - ACTIVITIES
  - Operations
  - Police
  - Investigative Services
  - Security
  - Professional Standards
  - Canadian Forces Service Prison and Detention Barracks
- PART IV - FUTURE ENDEAVOURS
- PART V - STATISTICAL OVERVIEW
  - General
  - Theft Investigations
  - Fraud Investigations
  - Alcohol-Related Investigations
  - Drug-Related Investigations
  - Assault-Related Investigations
  - Sexual-Related Investigations
- PART VI - CONCLUSION

PART I - CANADIAN FORCES PROVOST MARSHAL OVERVIEW

General

1. The Military Police (MP) are mandated under section 156 of the *National Defence Act* to maintain law and order within the Canadian Forces and on the Department of National Defence property. They are also peace officers as defined by section 2 of the Criminal Code of Canada and perform policing duties in respect of all persons who are subject to the Code of Service Discipline throughout the world, including civilians who accompany the Canadian Forces outside of Canada. Military Police also have jurisdiction in Canada over all non-military persons who are on defence establishments

2. There are approximately 1100 MP officers and non commissioned members within the Canadian Forces. Overall, other than for the conduct of serious investigations, the MP continue to be a decentralized force that are assigned to approximately 30 Canadian Forces units under the command and control of each respective unit Commanding Officer. The MP, however, are responsive to the Canadian Forces Provost Marshal for technical matters pertaining to the proper conduct of all policing, security and custodial functions.

Canadian Forces Provost Marshal (CFPM) Mandate

3. The CFPM is responsible to develop national MP and Security policy, provide technical guidance pertaining to policing, investigative, security and custodial matters. Military police operational duties unique to each component of the military, are the responsibility of each respective Commander. The CFPM also exercises command and control over the Canadian Forces National Investigation Service (CFNIS). The CFNIS is mandated to provide specialized and investigative services to the Canadian Forces on a national and international basis with respect to matters of a serious or sensitive nature or that require complex or specialized investigation. Inquiries into minor offences remain within the purview of unit or local MP.

Mission and Vision

4. The mission of the CFPM is *to protect Canadian Forces and Department of National Defence interests and assets through the*

provision of security, military police and custodial policy, advice, technical direction and third-line support to commanders at home and abroad, in times of peace, crisis and war.

5. The vision for the CFPM organization is *one of recognized excellence, professionalism, integrity and transparency. It will be operationally oriented with an ever increasing sphere of influence and will reflect the cultural dimensions and values of the Canadian public.*

Values

6. In carrying out the mission, CFPM staff and subordinate units will perform their duties to the highest ethical standards and in accordance with all applicable codes of conduct. In particular the following values are embraced:

- Loyalty;
- Accountability;
- Integrity/Ethics;
- Competence; and
- Pride/Professionalism

PART II – ONGOING RENEWAL

General

7. Military policing and related investigative services have undergone many changes in the last couple of years. These changes or renewal initiatives have continued in 1998 and will be a constant within the MP and CFPM organization in the future. Though there have been numerous renewal initiatives this past year, the following are worthwhile emphasizing.

Specific Items

8. *Report of the Military Police Services Review Group (The Belzile Report).* In September 1998 the Minister of National Defence directed that an independent review be conducted to evaluate the status of the implementation of policy recommendations made by the Special Advisory Group on Military Justice and Military Police Investigation Services. The Review Group presented their report to the Vice-Chief of Defence Staff in December 1998.

9. In its report, the Review Group acknowledged that reforms had focused on providing high-quality service, enhancing credibility, promoting accountability, and preserving the independence of the MP. In particular:

- the office of CFPM had been created and the CFNIS had been stood up;
- an accountability framework between the Vice Chief of Defence Staff and the CFPM was signed;
- the investigative skills of the MP were enhanced through training with and secondments to various civilian agencies;
- policies and procedures were reviewed and a compliance audit program was put in place; and

- an interim MP complaint process was put in place while awaiting the stand up of the MP Complaints Commission.

10. The Review Group also made new recommendations that complemented the CFPM renewal process. These recommendations related to:

- the MP Investigation Policy;
- training standards validation;
- performance evaluation of the MP;
- CFNIS's discretionary power;
- charge pre-screening policy; and
- importance of the Security and Military Police Information System (SAMPIS) project.

11. *Training.* Major headway was made in the area of investigation training. Approximately 120 MP attended investigative related courses or seminars given at various locations in Canada including the Canadian Forces School of Intelligence and Security, Canadian Police College, Ontario Police College, Institut de police du Québec, Justice Institute of British Columbia, the Nova Scotia Police and Public Safety Department, and the Atlantic Police Academy.

12. Investigative related training and seminars will continue to drive both in- and out-of-service training requirements. In particular, training in the areas of fraud, sexual assault and family violence investigation techniques and police interview techniques will be emphasized.

13. *Media Relations.* One of the more important decisions taken in 1998 was to set up a media office that permitted direct access to a CFPM spokesperson. This office, and a regular monthly CFPM press release, has assisted in increasing this organization's transparency and openness with the Canadian public. From 15 May through to 31 December 1998 the CFPM media office issued 51 media releases and answered 510 media inquiries including approximately 30 television or radio interviews.

14. To complement the current media program, a CFNIS media spokesperson will be located in Halifax, Valcartier, Ottawa and Edmonton by September 1999. Further, the CFPM will introduce a Crime Stoppers initiative similar to that used by civilian police services.

15. *Occupational Analysis.* An Occupation Analysis (OA) began in fall 1998. The principal aim of the OA is to determine and evaluate job performance requirements to ensure the occupational structures and the supporting occupational specifications facilitate the most efficient and cost-effective selection, training, assignment and career development of MP personnel. The current status and future activities of the OA are listed below:

- The preparation phase of the OA was completed September 1998. During this phase the OA Team reviewed training documents, current occupational specifications, received briefings from various stakeholders and prepared for job-specific interviews.

- During the second or occupational survey phase, a total of 140 job interviews of MP were conducted at Ottawa, Kingston, Trenton, Borden, Petawawa, Edmonton, Cold Lake, Greenwood and Halifax. From this research an OA Survey Questionnaire

was compiled, validated, and then administered to all MP.

- An OA Working Group will review the results of the Questionnaire during the April time frame. This working group, led by the CFPM with other key members will study the occupational structure proposal undergoing development by the OA team; finalize the job descriptions; review occupational and speciality training, and identify educational requirements such as post-graduate training.

- Two boards will be convened in May-June to validate occupational specifications. The OA Report will be written and staffed by the summer 1999. The recommendations will then be reviewed and implemented accordingly.

16. *Accountability Framework.* The Accountability Framework signed by the Vice -Chief of Defence Staff and the CFPM must be reviewed annually to ensure it continues to reflect the roles and responsibilities of the signatories. As detailed in paragraph nine, the framework was reviewed by the Military Police Services Review Group, who were "satisfied that it respects the SAG (Special Advisory Group) recommendations. We have been advised by both the VCDS and the CFPM that they are very satisfied with the framework itself, as well as with the manner in which it has been implemented in practice." (Belzile Report, p. 15) Based on the aforementioned, the Accountability Framework that was signed on 2 March 1998 does not require any changes. The Framework will be reviewed again in December 1999.

17. *SAMPIS.* Once again the lack of a national MP communication system was commented on in the Belzile Report. However in this area, significant progress has been made and a refocussed project was the result. SAMPIS has been divided into two phases. Phase 1 implementation (including all CFNIS regions and the CFPM) has been approved by the Minister. It is anticipated before the end of the year that an initial operational capability will be in place. Phase 2 (National roll out to the remaining MP units) is expected to commence early in FY 2001 with an expected end date of 31 March 2003. An in-depth review of the current personnel, equipment and facilities is underway. This concurrent activity will expedite project delivery once implementation approval for Phase 2 is granted.

PART III – ACTIVITIES

18. The MP, like their civilian counterparts, are involved in many activities that contribute to the safety and security of the public. The following provides an overview of these activities.

Operations

19. CFPM staff were involved in deployment planning for several operations in 1998. Further, many MP provided support to deployed operations as highlighted below.

OPERATION	LOCATION	MP STRENGTH	COMMENTS
OP RECUPERATION (Ice Storm Jan 98)	Ontario/Quebec	Overall deployment of MPs between the two task	The mission of OP RECUPERATION was to assist the

		forces was 137 all ranks.	provinces of Ontario and Quebec in restoring services during the ice storm in January of 1998.
OP PRUDENCE (Apr 98 – Present Date)	Central African Republic (CAR)	1 x Sgt and 1x MCpl	Three month rotations of personnel for this mission.
OP PALLADIUM (Dec 96 – Present Date)	Bosnia	MP Pl consisting of 1 x Captain and 19 x NCMs (Non-Commissioned Members) An NIS Detachment consisting of 1 x Sgt and 1 x MCpl.	Six month rotations.
OP DANACA (1974 – Present Date)	Middle East	1 x Captain and 6 x NCMs	On an alternating six-month basis, the Captain holds the position of Force Provost Marshal of the multinational UN MP Platoon. Canadian MP also fill the MWO (Master Warrant Officer) and WO (Warrant Officer) positions.
OP ECHO (Mar 98 – Present Date)	Aviano, Italy	1 x Sgt and 2 x Cpls	The mission is providing air support to NATO forces in Bosnia and Kosovo. Three month rotations.
OP DETERMINATION (Mar – May 98)	Kuwait	1 x MWO and 12 x NCMs	To support the build-up of coalition forces in the Persian Gulf in response to Iraqi non-compliance with UN inspection requirements. Mission was terminated May 98
OP CENTRAL (Nov – Dec 98)	Honduras Central America	Airfield Security Force Flight	This mission provided humanitarian aid

		comprised 1 x Capt/Maj and 38 NCMs	to Honduras following Hurricane Mitch.

Police

20. All police policies underwent a review during 1998 with the view of ensuring MP standards are commensurate with Canadian Police Standards. Results of the policy review were incorporated into a 1998 (draft) MP Technical Policy and Procedures manual. The draft manual was reviewed by the Belzile Review Group, who noted that they " were satisfied that the research supporting amendments has been comprehensive and reflects the needs of the Canadian Forces in a manner consistent with standard police practices." (Belzile Report, p.33) The official copy of the manual should be ready for distribution by July 1999 in both official languages.

21. For the first time since its inception in 1990, MP were involved with Operation Impact, a 24-hour traffic blitz conducted by all police across Canada. The CFPM currently has a representative on the 1999 Operation Impact organizing committee and is encouraging the participation and support of all MP in this traffic safety event

22. To facilitate the ongoing training and professional development of MP, a "lessons learned" process was introduced by CFPM featuring the quarterly publication of a training oriented newsletter entitled "Modus Operandi". In addition to formal internal communication processes, Deputy Provost Marshal Police is optimizing the use of this well received training medium.

23. The number of Access to Information and Privacy requests, extraneous records checks, Ministerial Inquiries and other information requests related to MP activities declined in 1998 to 308 from 424 in 1997. Though there was a decrease in the number of requests, the amount of work involved was not reduced given the magnitude of certain requests including one that involved documents containing up to 2100 pages.

24. The number of investigation files forwarded to National Defence Headquarters in 1998 to be reviewed by CFPM staff and entered into the police data centre computer totalled approximately 3500 as compared to 3088 in 1997. The 1998 figure represents a 13% increase in files received by CFPM staff.

Investigative Services

25. On 30 November 1998, the Deputy Provost Marshal National Investigation Service Investigative Support office was stood-up. This office was established to assist the CFPM in maintaining a strategic focus with regard to the CFNIS.

26. During 1998 the CFNIS handled 980 investigations involving Departmental or Canadian Forces personnel. The CFNIS also assisted other police agencies in 88 cases. By the end of 1998, CFNIS investigators had concluded 690 investigations resulting in 160 charges being laid. The remaining 290 investigations were carried over to 1999.

27. Among the 980 investigations, 267 of these cases pertained to sexual related offences including sexual assault. Due to the number of sexual

related offences in 1998, the CFNIS had up to 32 investigators dedicated to investigating such allegations. It is important to note that many of these alleged incidents of sexual assault were historical in nature, requiring extensive research and travel on the part of CFNIS investigators. Additionally, investigators co-ordinated the laying of charges with local Crown Attorneys in numerous jurisdictions. The results of the completed sexual related investigations are as follows:

- to date, 190 of these investigations have been completed with 77 investigations remaining active in 1999.
- of the investigations completed, 71 charges were laid; and
- civilian police departments conducted 51 investigations with the assistance of CFNIS investigators, resulting in charges being laid in 22 cases.

28. In 1998, CFNIS investigators established strong investigative partnerships with local MP units across Canada and abroad and various civilian police agencies including:

- Ottawa Carleton Regional Police Services;
- RCMP;
- Ontario Provincial Weapons Enforcement Unit;
- Edmonton Police Services;
- Peel Regional Police Services;
- Calgary City Police Services;
- Medicine Hat Police Services;
- Gatineau Police Services;
- Ontario Provincial Police;
- Sureté du Québec; and
- Criminal Intelligence Services Canada.

29. In addition to domestic operations in Canada, CFNIS have deployed investigative teams abroad. During 1998, the CFNIS conducted investigations in the following countries:

- United States;
- Great Britain;
- Italy;
- France;
- Belgium;
- Barbados;
- Bosnia Herzegovina;
- Germany; and
- Haiti.

Security

30. The Canadian Security Intelligence Service assumed responsibility for the Department of National Defence's security clearance investigative function on 1 July 1998. The residual security clearance related activities which remain a part of the CFPM's mandate continued in 1998. In particular:

- 22,000 Reliability checks for recruiting and hiring purposes were completed in accordance with the Government Security Policy. This marks an increase of 3000 over last year; and
- 7000 Level I and II security clearance related administrative

tasks were conducted - an increase of 2000 from the last reporting period.

31. To ensure that the confidentiality and integrity of information controlled by the department were adequately protected the following activities were conducted:

- Approximately 1260 visit clearances to or from the Department of National Defence were processed in 1998. This represented a slight increase over the 1997 number.
- The number of security breaches investigated in 1998 totalled 162, which reflects a 25% decrease over the number investigated in 1997.
- The number of Memoranda of Understanding and International General Security of Information Agreements reviewed during 1997 and 1998 remained constant at approximately 350.

32. In addition to the security of personnel and information, the security of material remained a key component of the Department's Security Policy. Of prime importance was the protection of weapons, ammunition and explosives. An MP certification program was conducted of the over 1000 Department of National Defence ammunition storage facilities. Of those facilities certified, the physical security measures met the security standards in 90% of the cases. The remaining 10% indicated only minor deficiencies that are currently being addressed.

33. A new committee was formed in 1998 to focus on weapons security policy. Under the chair of the Deputy Provost Marshal Security, NDHQ directorates contribute technical expertise in areas such as supply, electronics, ammunition, transport and the like. Also, various policies related to the security of weapons have been reviewed and updated. Moreover, with the aid of a new database and a newly implemented audit certification program, it was determined that weapons, ammunition and explosives are being guarded in accordance with policy. To maintain a proactive stance as it pertains to weapons security policy the aforementioned committee will continue to meet on a regular basis.

Professional Standards

34. The CFPM Audit Program is a systematic, independent review and evaluation of all MP law enforcement, conventional security and custodial functions and operations. In support of the program fourteen comprehensive and three focused audits were completed in 1998. Additionally, the Audit Section finalized the CFPM audit program policy as well as the self-audit checklist, which in turn was automated into a software package. The software was translated and is currently being tested by three units. Finally, an audit client satisfaction survey was designed and will be administered in 1999;

35. In the area of public complaints with regard to the conduct of MP or policy issues, 48 complaints were received in 1998 and 32 complaints were brought forward from 1997. Of the 80 complaints, 48 were investigated in 1998. 167 allegations fell out of the 48 complaints, but only 18 of the allegations were supported by evidence. Eight complaints were resolved through an Informal Resolution process.

36. The current policy being used for the handling of public complaints is

36. The current policy being used for the handling of public complaints is an interim one while awaiting the establishment of the MP Complaints Commission. The interim policy was based on and is very similar to the process followed by the RCMP Complaints Commission.

Canadian Forces Service Prison and Detention Barracks

37. In 1998 there were 14 military members placed in detention as compared to 18 for 1997. The time served in detention ranged from 15 to 90 days with the majority of detainees serving 30 days or less. The number of military members subject to imprisonment rose from one in 1997 to three in 1998. The three prison terms were 45, 90 and 120 days. All the detainees or prisoners were male ranging from 19 to 40 years of age with the average age being 26 years old.

PART IV - FUTURE ENDEAVOURS

38. The following are some of the activities that will help guide the military police in the years 1999 through to 2005.

- *Advisory Committee.* The philosophy of community based policing within the Canadian Forces and the Department of National Defence begins with a partnership between the MP and the people they serve. This partnership focuses on public safety, resource protection, and related issues that will enhance the quality of life within the community. Since any partnership requires a regular and open flow of information, opinions, ideas and suggestions, the Vice-Chief of Defence Staff (VCDS) is establishing a program to enhance the communication with and better serve the community. The program is based on an advisory group format known as the Military Police Advisory Committee that is comprised of members representing a cross-section of the various entities and groups serviced by the MP.

- *Surveys.* To ensure that the service provided by various military police entities is at a satisfactory level, a number of client satisfaction surveys have and will be produced. The results of these surveys will be reflected in future Annual Reports:

  - client satisfaction pertaining to the security clearance subject interview process; and

  - client satisfaction pertaining to the audit program.

  - a client satisfaction survey will be developed in 1999 and introduced late in the year to evaluate satisfaction with CFNIS investigative activities.

- *Strategic Plan.* The way ahead for the MP through to the year 2005 is being developed. The blueprint which forms the basis of the Strategic Plan was developed by approximately 110 MP members who attended a symposium in February 1999. The resulting Strategic Plan should be completed by June 1999.

- *Partnerships.* The CFPM has formed a number of partnerships throughout 1998 which will continue in 1999. In particular closer partnerships are anticipated with:

  - the RCMP and Criminal Intelligence Service Canada as it pertains to the Criminal Intelligence function;

- the RCMP with regard to personnel secondments and exchanges;

- in 1998, Chief Review Services (CRS) and the CFPM began discussions to launch a comprehensive, national program designed to increase awareness of the potential for fraud, waste and abuse in DND and to devise prevention and detection measures to reduce the likelihood of their occurring. This partnership between the CRS and the CFPM will expand in 1999 using expert resources which exist in the organizations as well as calling upon industry experts and using the successful experience of other government departments and our allies; and

- the partnerships already in place with various civilian police agencies and training facilities will continue to grow in 1999.

PART V - STATISTICAL OVERVIEW

General

39. This portion of the Annual Report will give a statistical snapshot of six categories of offences which are considered to impact most directly on this department and on Canadian Forces personnel and resources. Where available, data for 1997 and 1996 will be provided for comparison purposes.

40. *Jurisdiction.* Military police jurisdiction extends across any and all Department of National Defence and Canadian Forces establishments in Canada. As explained in paragraph 1 and pursuant to section 156 of National Defence Act (NDA), MP are mandated to maintain law and order within the CF and on DND property. They are also peace officers under the Criminal Code of Canada (CCC) and perform policing duties in respect of all persons who are subject to the Code of Service Discipline throughout the world, including civilians who accompany the CF outside of Canada. Military Police have jurisdictional control over CF personnel on duty outside the country and they are deployed in-theatre with troops on overseas military operations.

41. *Population.* The size of the population that falls within the jurisdiction of the military police is constantly shifting. For example, not all Canadian Forces members or civilian employees are within MP jurisdiction at all times. Reserves members and cadets may only parade or participate in training exercises on weekends. The following is an approximate breakdown of the population:

- Regular Force: 60,736
- Reserve Force: 31,132
- Civilian Component: 23,555
- Cadets: 55,000
- Cadet Instructor List: 6,000
- Dependants: 17,000 (Living on DND property)

Depending on the situation the size of the population to whom the military police provide a service could be as high as 200,000 at any given time.

42. *Data.* The data detailed in this part is based on the information contained in investigation files sent to the CFPM by 1 March 1999 from the various military police units located nationally and internationally. It reflects reported crime that has resulted in a military police investigation or in a civilian police investigation that has a military nexus or connection. Information contained in investigation reports received after 1 March of a particular year is reflected in subsequent Annual Reports through adjustments to the appropriate and respective yearly statistics. Due to the aforementioned, it is stressed that numbers or statistics in this report may differ somewhat from those in the 1997 Annual Report.

43. This year the database used to house the reported crime information was merged with another database used to support the CFNIS. Given that both databases were maintained independently of one another, statistical records were reviewed manually to be sure the integration of these was effective. A number of anomalies resulting from the merger were identified. As an example, in the CFPM News Release of 8 January 1999 a total of 295 sexual related incidents were reported. As a result of a manual review of all the sexually related incidents it was found that there were in fact 346 sexual-related incidents reported. This type of anomaly should be corrected once the databases are fully integrated.

44. *Investigations.* There were 3500 investigation files received by the CFPM for 1998 as compared to 3088 and 3372 in 1997 and 1996 respectively which represents an increase of 13% and 4%. In addition to the investigation files received by the CFPM there are a number of investigation reports that were only distributed locally. These reports are related to minor offences, incidents where the dollar value was $1000 or less, or when an incident was so minor that it was only of interest to the local Commanding Officer. In 1998, locally distributed MP reports totalled 5690 for an overall total of investigation files being completed of 9190, as compared to the 1997 number of 8798.

Theft Investigations

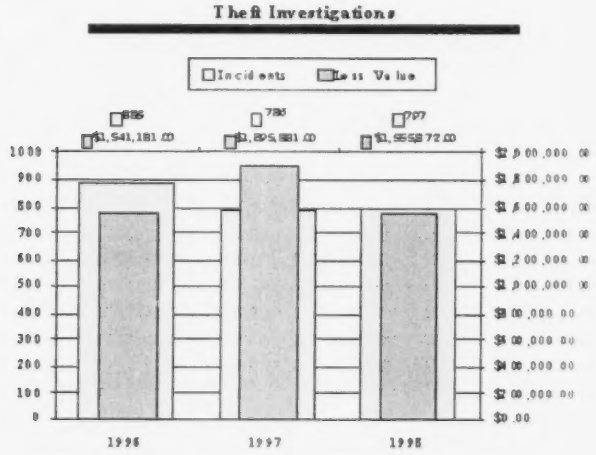

45. Overall, reported incidents of theft within the defence community rose in 1998. The 1998 rate was up marginally (roughly 1.4%) over the 1997 figure, which showed a decline of approximately 11% from the reported 1996 rate. By comparison, Statistics Canada, in its crime statistics reporting, stated that the 1997 national theft rate was 9% lower than in 1996.

46. In terms of identifying who committed thefts, no trend could be derived with any acceptable degree of accuracy because most of the subjects were unknown. Of the known subjects, the majority of offenders were male. The majority of the offenders found within the Canadian Forces were at the private and corporal ranks, which is similar to previous years.

Fraud Investigations

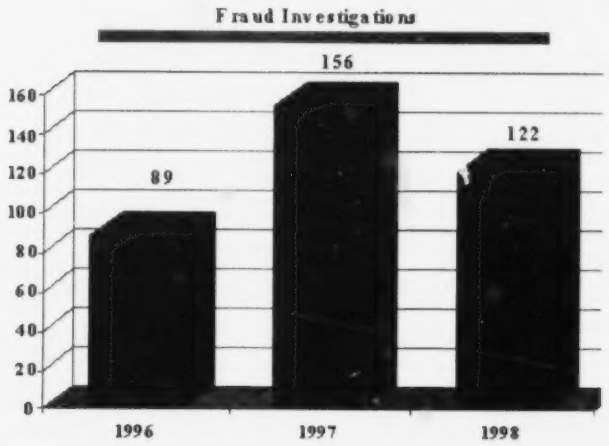

47. The chart at the right shows the number of frauds that were investigated by military police in 1998 as compared to 1997 and 1996. Reported incidents of fraud rose 75% from 1996 to 1997 but then fell by 22% from 1997 to 1998. False claims of various sorts continue to be the main source of fraud with travel and other transportation-related claims leading the way. The term "transportation-related" can entail anything from minor travel expense claims and taxi chits to airline flight tickets for duty-related travel.

Alcohol-Related Investigations

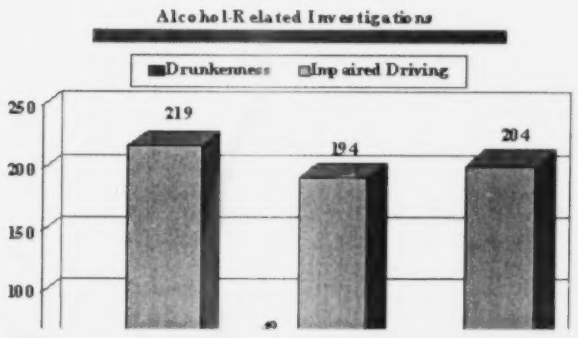

48. Statistics Canada reported that in 1997 impaired driving incidents continued to decline. That also rang true for the defence community in 1997; however, the 1998 rate grew by 5% over the 1997 figure. While reported instances of impaired driving increased slightly, alleged incidents of drunkenness fell by approximately 42% from 1997 to 1998. As shown in the chart to the right, the overall alcohol-related, police-reported incident rate per annum fell by more than 9% from 1996 to 1998.

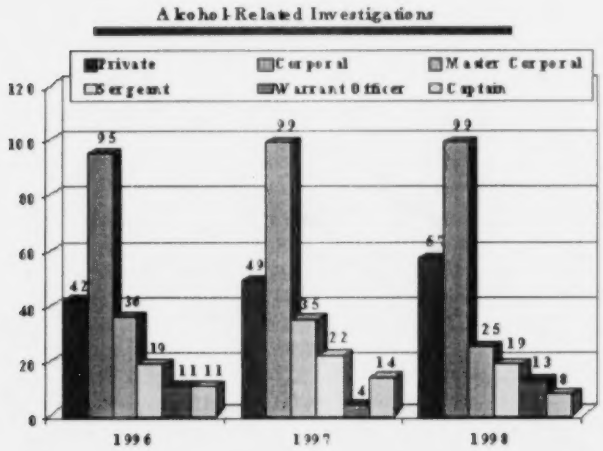

49. The majority of persons involved in alcohol-related investigations from 1996 to 1998 were Regular Force members. Civilians and Reserve Force members were involved in only approximately 15% of the incidents. Of the Canadian Forces members involved in such cases the junior non- commissioned members comprised approximately 75% of the alleged offenders. The chart to the right provides a breakdown of the rank levels involved in the majority of investigations.

Drug-Related Investigations

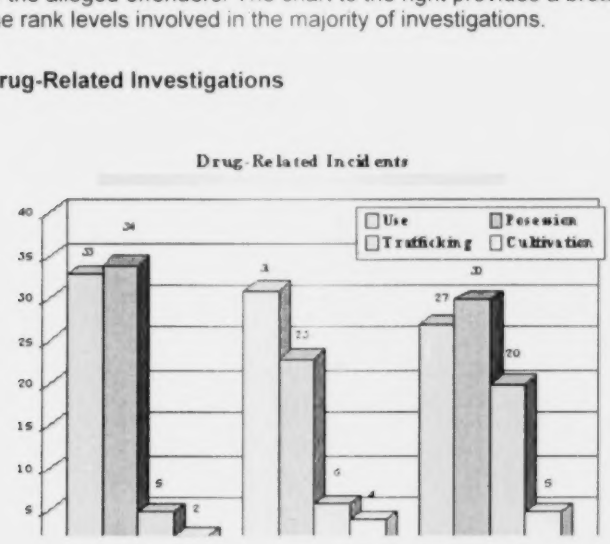

50. In 1998, the number of drug-related, MP-reported incidents in the defence community was quite close to the level experienced in 1996. The rate had dipped by roughly 16% from 1996 to 1997 before jumping by approximately 20% in 1998 to a return to a 1996-level rate. The chart at the right provides a breakdown by types of drug-related incidents. Reported "use" has steadily decreased although only minimally. Alleged incidents involving "possession" dropped roughly 32% from 1996 to 1997 before rebounding in 1998 to 12% less than 1996 figures. Reported occurrences of "cultivation" have been almost non-existent. "Trafficking" is the only area of reported drug-related incidents that saw a significant overall increase from 1996 to 1998.

51. In 1998 the alleged drug offenders were primarily male, 38% of subjects were Privates, 22% were corporals and 19% were civilians, with the remaining 21% of subjects either coming from other ranks or unknown. Cannabis (marijuana and hashish) was the controlled substance of choice followed by cocaine. The number of reported cocaine and cannabis incidents remained relatively constant throughout the period. As in Canadian society as a whole (according to Statistics Canada published findings), the majority of drug incidents within the defence community have involved "possession" and most "possession" incidents involve cannabis.

Assault-Related Investigations

52. The number of reported incidents of assault in the defence community increased during the 1996-1998 period by approximately 6% (1996-1997) and 8% (1997-1998) for a three-year rise of 14%. Statistics Canada, in its publication *Canadian Crime Statistics 1997*, reported that after decreasing three years in a row, the national Canadian rate of assault remained unchanged in 1997.

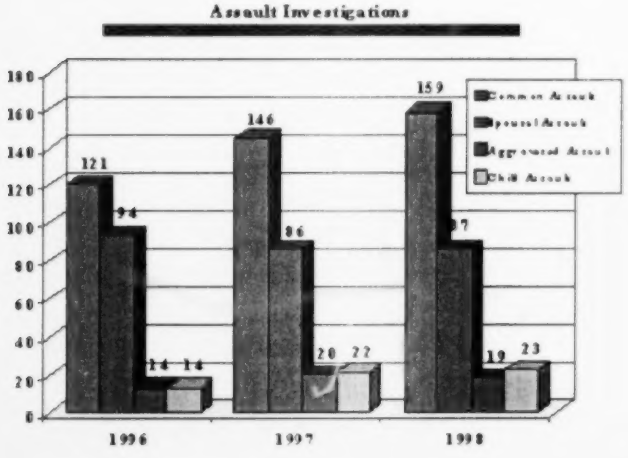

53. The major types of assault investigations carried out by MP in 1998 are shown in the graph at the right. Junior NCMs were consistently aggressors in reported incidents of assault, with civilians leading the way in the victimised role in 1998. The average age of alleged aggressors remained steady at roughly 29 years old during the 1996-

1997 period; however, it dropped somewhat to approximately 28 years of age in 1998. Of the known contributing factors pertaining to assault, alcohol was cited most often.

Sexual-Related Investigations

54. There were 346 reported incidents of sexual-related offences in 1998, 291 of which were classified as alleged sexual assault of varying degrees. Although the 1998 number is significantly higher than sexual-related offence figures reported for 1996 (152) and 1997 (154), it should be noted that a large portion of this increase is due to the method of statistical collection by the Military Police. Because all figures are based upon "police-reported" incidents, the date at which an incident is brought to the attention of the police is considered the primary reference point as opposed to the date of occurrence. Having the aforementioned methodology in mind, 1998 was a year of unprecedented solicitation to bring sexual-related criminal incidents to light, whether they were recent events or historical situations. Overall, however, there were approximately 78 historical sexual assaults reported in 1998 as compared to approximately 18 and 23 reported to MP in 1997 and 1996 respectively.

Gender Breakdown

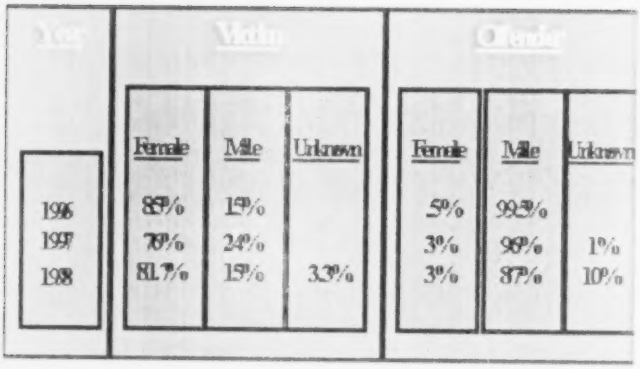

55. The majority of victims in the 1998 reported incidents were female with 16% being male. Of the known offenders, 87% were male while 10% were female. A breakdown of victims and offenders by gender is shown in the table at the right.

Component Breakdown

Victims				Offenders		
1996	1997	1998	Position	1996	1997	1998
9.3%	11.3%	16.2%	CF Regular	52.9%	48.9%	42.3%
14.4%	12.2%	10.6%	CF Reserve	14.9%	15.9%	13.4%
20.5%	24.5%	21.8%	Cadet/Instructor	11.9%	13.6%	12.2%
1.5%	1.5%	0.6%	DND Employee	1.2%	1.1%	0.9%
23.5%	18.9%	11.2%	Dependent	7.7%	6.3%	1.1%

1997 period; however, it dropped somewhat to approximately 28 years of age in 1998. Of the known contributing factors pertaining to assault, alcohol was cited most often.

Sexual-Related Investigations

54. There were 346 reported incidents of sexual-related offences in 1998, 291 of which were classified as alleged sexual assault of varying degrees. Although the 1998 number is significantly higher than sexual-related offence figures reported for 1996 (152) and 1997 (154), it should be noted that a large portion of this increase is due to the method of statistical collection by the Military Police. Because all figures are based upon "police-reported" incidents, the date at which an incident is brought to the attention of the police is considered the primary reference point as opposed to the date of occurrence. Bearing the aforementioned methodology in mind, 1998 was a year of unprecedented solicitation to bring sexual-related criminal incidents to light, whether they were recent events or historical situations. Overall, however, there were approximately 78 historical sexual assaults reported in 1998 as compared to approximately 18 and 23 reported to MP in 1997 and 1996 respectively.

Gendr Breakdown

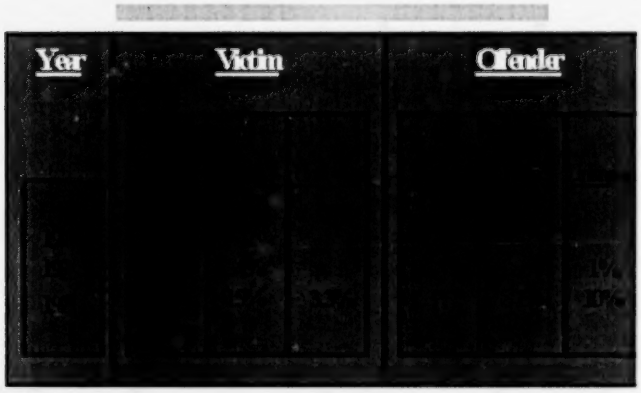

55 The majority of victims in the 1998 reported incidents were female with 15% being male. Of the known offenders, 87% were male while 3% were female. A breakdown of victims and offenders by gender is shown in the table at the right.

Component Breakdown

1996	1997	1998	Position	1996	1997	1998
9.3%	11.3%	16.2%	- CF Regular -	52.9%	48.9%	42.3%
14.4%	12.2%	18.6%	- CF Reserve -	14.9%	15.9%	13.4%
20.5%	24.5%	21.8%	- Cadet/Instructor -	11.9%	13.6%	12.2%
1.5%	1.5%	0.6%	- DND Employee -	1.2%	1.1%	0.9%
23.5%	18.9%	11.2%	- Dependent -	7.7%	6.3%	1.1%

28.3%	25%	23.4%	- Civilian -	6%	5.1%	7.1%
2.5%	6.6%	16.2%	- Other -	5.4%	9.1%	23%

56. In 1998, 31% of all incidents of sexual-related offences were reported to have occurred in private residential settings (in the barracks, married quarters or an off-base dwelling). Roughly 9% allegedly happened at a cadet camp, with another 7% reportedly occurring at a place of work, with the remainder of incidents occurring in other locations such as in vehicles, parking lots, hotels, bars, on ship, etc. The predominant relationship between victim and offender was that of acquaintance (27.3%) followed closely by stranger (19.4%) and co-worker and supervisor (6.8% each). The breakdown of victims and offenders by component for the years 1996, 1997 and 1998 is shown at the right. As in 1997, the known CF offenders were primarily of the rank of Corporal (15.3%) and Private (12.8%) followed closely by Master Corporal (6.8%) with Sergeants and Captains equal in fifth place (5.1% each.)

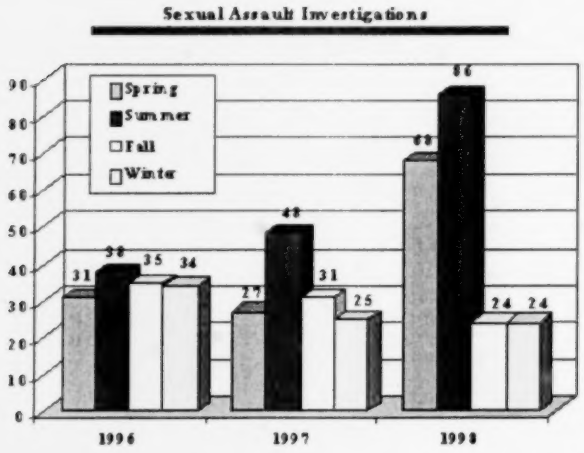

57. The graph to the right illustrates the "seasonality" of police- reported sexual assault and sexual-related offences for 1996-1998. For ease of reference, the calendar year has been broken down into the four seasons. It should be noted that:

- seasonality is limited to an examination of incidents where an occurrence date is known; and
- there appears to be a greater proclivity towards the commission of sexual assaults in the summer months - June, July and August - when the defence community population swells.

Part VI - Conclusion

58. This has been a very busy year. It has been one that challenged the CFPM, CFNIS and all MP staffs, especially in the area of sexual assaults and media relations. The approach that was taken to address these situations has increased our transparency and openness with the public. These challenges, coupled with operational military duties and law enforcement demands, have enabled us to enhance our

service to the military community.

59. The purpose of this Annual Report is to provide the community with a realistic view of military policing. Armed with this information it is hoped that the community and the MP can continue to form a partnership that will help address everyone's concerns.

Last Updated: 2003-06-16 Important notices

À propos

Sensibilisation à la sécurité

Modus Operandi

Code de déontologie

Thèmes

**SITE DU CEMD
QUESTIONS
DE LA RÉSERVE
HORS DU GROUPE**

Grand Prévôt des Forces canadiennes

Le 8 avril 1999

Rapport annuel 1998 du Grand prévôt des Forces canadiennes

Vice-amiral G. L. Garnett
Vice-chef d'état-major de la Défense
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

1. J'ai le plaisir de vous présenter le deuxième rapport annuel du Grand prévôt des Forces canadiennes. Ce rapport fait partie des produits attendus qui ont été énoncés dans le cadre de reddition de comptes signé le 2 mars 1998. Il fait ressortir certains des événements importants de 1998, donne un aperçu des initiatives entamées et précise certaines des grandes activités auxquelles la police militaire a participé. Le volet statistique du rapport renferme des renseignements sur six catégories d'infractions qui ont eu une incidence sur les Forces canadiennes et le ministère de la Défense nationale.

2. L'année écoulée a été bien remplie. Les nombreux défis que nous avons affrontés nous ont permis de croître et de fournir des services qui répondent véritablement aux besoins. Les préoccupations soulevées relativement aux infractions à caractère sexuel, le fait que le public a insisté plus que jamais pour que nous fassions la lumière sur ces situations, ainsi que l'accroissement des demandes d'information sont à l'origine de programmes et de procédés qui ont eu pour effet d'augmenter l'ouverture et la transparence du travail de la police militaire.

3. Il est important de faire valoir que les réalisations de l'année écoulée s'appuient sur votre encadrement stratégique et votre soutien indéfectible. Grâce à vos efforts, à ceux de l'équipe du GPFC et à d'autres agents de la police militaire, nous avons accompli des progrès marqués en actualisant de «vieux modèles». En fin de compte, nous continuerons de chercher à rehausser la crédibilité, à promouvoir la responsabilisation et à préserver l'indépendance de la police militaire.

4. J'espère que la lecture du rapport sera intéressante et utile.

Le Grand prévôt des Forces canadiennes
Le brigadier-général P.M. Samson

Rapport annuel 1997 du Grand prévôt des Forces canadiennes

- Introduction du Grand prévôt des Forces canadiennes.

Partie I – Aperçu de l'organisation du GPFC

- Généralités
- Mandat du Grand prévôt des
- Mission et vision
- Valeurs

Partie II - Renouveau

- Généralités
- Éléments particuliers

Partie III - Activités

- Opérations
- Police
- Services d'enquête
- Sécurité
- Normes professionnelles
- Prison militaire et casernes de détention des Forces canadiennes

Partie IV - Initiatives à venir

Partie V – Aperçu statistique

- Généralités
- Enquêtes sur les vols
- Enquêtes sur les fraudes
- Enquêtes sur les infractions liées à l'alcool
- Enquêtes sur les infractions liées à la drogue
- Enquêtes sur les voies de fait
- Enquêtes sur les infractions à caractère sexuel

Partie VI - Conclusion

Rapport annuel 1998 du Grand prévôt des Forces canadiennes

Partie I – Aperçu de l'organisation du GPFC

Généralités

1. La police militaire (PM) a pour mandat, aux termes de l'article 156 de la *Loi sur la défense nationale*, de faire respecter l'ordre public dans les Forces canadiennes (FC) et sur les propriétés du ministère de la Défense nationale (MDN). Les agents de la police militaire sont également reconnus comme agents de la paix en vertu de l'article 2 du *Code criminel du Canada* et ils exercent leur autorité policière sur toutes les personnes qui sont assujetties au Code de discipline militaire dans le monde entier, y compris les civils qui accompagnent les Forces canadiennes à l'extérieur du Canada. Ils exercent aussi cette autorité au Canada à l'égard du personnel non militaire des établissements de défense.

2. Les Forces canadiennes comptent environ 1 100 officiers et militaires du rang dans le groupe professionnel de la police militaire. Sauf en matière d'enquêtes sur les cas graves, la PM reste dans l'ensemble une force décentralisée dont les membres sont affectés à une

trentaine d'unités des FC et placés sous le commandement et le contrôle du commandant de l'unité. Cependant, sur le plan technique, la police militaire rend compte au Grand prévôt des Forces canadiennes de ses fonctions policières et de ses fonctions de sécurité et de détention.

Mandat du Grand prévôt des Forces canadiennes (GPFC)

3. Le GPFC est chargé d'élaborer la politique nationale relative à la police militaire et à la sécurité, de fournir des conseils techniques en ce qui a trait aux fonctions policières et aux fonctions d'enquête, de sécurité et de détention. Les tâches opérationnelles de la PM qui sont propres à chaque composante des Forces canadiennes relèvent de la responsabilité de chacun des commandants. Le GPFC exerce également le commandement et le contrôle du Service national des enquêtes des Forces canadiennes (SNEFC). Le SNEFC a pour mandat de fournir aux Forces canadiennes des services spécialisés et des services d'enquête à l'échelle nationale et internationale, en ce qui a trait aux questions de nature grave ou délicate ou aux dossiers qui exigent une enquête complexe ou spécialisée. Les enquêtes portant sur des infractions mineures relèvent toujours de la compétence de l'unité ou de la PM locale.

Mission et vision

4. Le GPFC a pour mission de *protéger les intérêts et les biens des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale en fournissant des politiques, des conseils et des directives techniques en matière de sécurité, de police militaire et de détention et en apportant un soutien de troisième ligne aux commandants tant au Canada qu'à l'étranger, en temps de paix, de crise et de guerre.*

5. La vision de l'Organisation du GPFC est d'*être reconnue pour son excellence, son professionnalisme, son intégrité et sa transparence. Elle est orientée vers les opérations, elle ne cesse d'étendre sa sphère d'influence et elle reflète les dimensions culturelles et les valeurs de la population canadienne.*

Valeurs

6. Dans l'exercice de la mission, l'équipe du GPFC et ses unités subordonnées exécuteront leurs fonctions en respectant les plus strictes normes d'éthique ainsi que tous les codes de conduite pertinents. L'organisation honore tout particulièrement les valeurs suivantes :

   - Loyauté;
   - Reddition de comptes;
   - Intégrité/éthique;
   - Compétence;
   - Fierté/professionnalisme

Partie II – Renouveau

Généralités

7. Les fonctions de la police militaire et les services d'enquête connexes ont subi de nombreux changements au cours des dernières années. Cette évolution s'est poursuivie en 1998 et elle restera une constante de l'organisation de la PM et du GPFC pour les années à venir. Les initiatives de renouvellement ont été nombreuses au cours de l'année et celles qui suivent sont dignes de mention.

Éléments particuliers

8. *Rapport du Groupe d'examen des services de la police militaire (rapport Belzile).* En septembre 1998, le ministre de la Défense nationale a ordonné la tenue d'un examen indépendant afin d'évaluer la mise en oeuvre des recommandations de politique formulées par le Groupe consultatif spécial sur la justice militaire et les services d'enquête de la police militaire. Le Groupe d'examen a soumis son rapport au Vice-chef d'état-major de la Défense en décembre 1998.

9. Dans son rapport, le Groupe d'examen reconnaît que les réformes ont mis l'accent sur la prestation de services de qualité, l'accroissement de la crédibilité, la promotion de la responsabilisation et la protection de l'indépendance de la PM. Plus particulièrement :

   - on a créé le bureau du GPFC et mis sur pied le SNEFC;
   - le Vice-chef d'état-major de la Défense et le GPFC ont conclu un cadre de reddition de comptes;
   - on a rehaussé les compétences de la PM en matière d'enquête grâce à des cours de formation et à des détachements auprès d'organismes civils;
   - on a examiné les politiques et les procédures et institué un programme de vérification de la conformité;
   - on a mis en place des modalités provisoires d'examen des plaintes de la PM en attendant la création de la Commission d'examen des plaintes concernant la PM.

10. Le Groupe d'examen a également formulé de nouvelles recommandations qui venaient compléter le processus de renouveau du GPFC. Ces recommandations portaient sur :

    - la politique relative aux enquêtes de la PM;
    - la validation des normes de formation;
    - l'évaluation du rendement de la PM;
    - le pouvoir discrétionnaire du SNEFC;
    - la politique de vérification préalable à la mise en accusation;
    - l'importance du projet du Système d'information - Sécurité et police militaire (SISEPM).

11. *Formation.* Des progrès importants ont été accomplis en ce qui a trait à la formation dans le domaine des enquêtes. Quelque 120 agents de la police militaire ont suivi des cours ou des ateliers portant sur les

enquêtes dans divers établissements au Canada, notamment à l'École du renseignement et de la sécurité des Forces canadiennes, au Collège canadien de police, au Collège de police de l'Ontario, à l'Institut de police du Québec, au Justice Institute of British Columbia, au ministère de la police et de la sécurité publique de la Nouvelle-Écosse et à l'Académie de police de l'Atlantique.

12. La formation à l'interne et à l'externe demeurera axée sur des cours et des ateliers dans le domaine des enquêtes. On accentuera la formation sur les techniques d'enquête et les techniques d'entrevue de la police dans les secteurs de la fraude, de l'agression sexuelle et de la violence familiale.

13. *Relations avec les médias.* L'une des décisions les plus importantes prises en 1998 a été celle d'établir un bureau à l'intention des médias donnant directement accès à un porte-parole du GPFC. Ce bureau ainsi qu'un communiqué mensuel du GPFC ont rehaussé la transparence et l'ouverture de l'organisation par rapport à la population canadienne. Du 15 mai au 31 décembre 1998, le bureau des relations avec les médias du GPFC a publié 51 communiqués et répondu à 510 demandes de renseignements des médias, parmi lesquels on compte une trentaine d'entrevues pour la télévision ou la radio.

14. Pour réaliser le programme actuel des relations avec les médias, un porte-parole du SNEFC sera établi à Halifax, à Valcartier, à Ottawa et à Edmonton à compter de septembre 1999. Le GPFC lancera également une campagne «Échec au crime» semblable à celle qu'ont adoptée les services civils de police.

15. *Analyse de profession.* On a entamé une analyse de profession (AP) à l'automne 1998. L'AP a pour but premier de déterminer et d'évaluer les exigences de l'exécution de la profession pour que les structures professionnelles et les spécifications connexes permettent de recruter, de former, d'affecter et de promouvoir le personnel de la PM de la manière la plus optimale et rentable possible. Voici un aperçu de la situation de l'AP et des activités connexes à venir :

- L'étape de la préparation de l'AP a été achevée en septembre 1998. Au cours de cette étape, l'équipe chargée de l'AP a examiné des documents d'instruction et les spécifications professionnelles en vigueur, elle a assisté à des exposés donnés par divers intervenants et elle a préparé des entrevues portant sur des emplois en particulier.

- Au cours de la deuxième étape, soit l'analyse professionnelle, l'équipe a réalisé 140 entrevues d'emploi visant tous les membres de la PM à Ottawa, Kingston, Trenton, Borden, Petawawa, Edmonton, Cold Lake, Greenwood et Halifax. Cette étude a servi de fondement à l'élaboration d'un questionnaire d'analyse de profession, que l'on a ensuite validé et administré à tous les membres de la PM.

- Un groupe de travail examinera les résultats du questionnaire d'AP au cours du mois d'avril. Sous la direction du GPFC et d'autres intervenants clés, ce groupe de travail étudiera la structure professionnelle qu'élabore l'équipe d'AP; il mettra la dernière main aux descriptions d'emploi, examinera l'instruction professionnelle et spécialisée et déterminera les besoins de formation comme les études supérieures qui s'imposent.

- Deux comités d'examen seront convoqués en mai et en juin

afin de valider les spécifications professionnelles. Le rapport d'AP sera rédigé et soumis aux autorités avant l'été 1999. Les recommandations seront examinées et mises en oeuvre en conséquence.

16. *Cadre de reddition de comptes.* Il faut revoir chaque année le cadre de reddition de comptes signé par le Vice-chef d'état-major de la Défense et le GPFC, pour s'assurer qu'il témoigne toujours des rôles et des responsabilités des signataires. Comme il est indiqué au paragraphe neuf, le Groupe d'examen des services de la police militaire l'a examiné et a reconnu «qu'il est conforme aux recommandations du GCS *(Groupe consultatif spécial)*. Le VCEMD et le GPFC nous ont en effet fait savoir qu'ils s'estiment très satisfaits du cadre proprement dit et de l'application qui en a été faite.» (Rapport Belzile, p. 15) En fonction de ce qui précède, le cadre de reddition de comptes signé le 2 mars 1998 n'a pas besoin de modification. On le réexaminera en décembre 1999.

17. *SISEPM.* Le rapport Belzile soulève une fois de plus l'absence d'un système national de communication pour la PM. Des progrès marqués ont cependant été réalisés sur ce plan, et le projet a été réorienté. Le SISEPM a été divisé en deux étapes. Le Ministre a approuvé la première étape, soit la mise en oeuvre (ce qui touche toutes les régions du SNEFC et le GPFC). On prévoit mettre en place une première capacité opérationnelle d'ici la fin de l'année. On s'attend que la deuxième étape (extension nationale du système aux autres unités de la PM) commence au début de l'AF 2001 et se termine le 31 mars 2003. On a entamé un examen approfondi du personnel, de l'équipement et des installations en place. Cette activité concurrente accélérera la réalisation du projet une fois que l'on approuvera la mise en oeuvre de la deuxième étape.

Partie III – Activités

18. À l'instar de leurs homologues civils, les agents de la police militaire participent à de nombreuses activités qui rehaussent la sécurité générale du public. Voici un aperçu de ces activités.

Opérations

19. L'état-major du GPFC a participé à la planification de plusieurs opérations en 1998. De nombreux membres de la PM ont également soutenu des opérations à l'extérieur, comme il est indiqué ci-après.

OPÉRATION	LIEU	EFFECTIF DE LA PM	COMMENTAIRES
OP RÉCUPÉRATION (crise du verglas, jan 1998)	Ontario/Québec	Somme toute 137 agents de tous grades de la PM ont été affectés aux deux forces opérationnelles	L'OP RÉCUPÉRATION avait pour but d'aider l'Ontario et le Québec à rétablir les services durant la tempête de verglas de janvier 1998.
OP PRUDENCE (avr 1998 –	République centrafricaine	1 sgt et 1 cplc	Affectations de trois mois.

aujourd'hui)			
OP PALLADIUM (déc 1996 – aujourd'hui)	Bosnie	Un peloton de la PM formé d'un capt et de 19 MR (militaires du rang). Un détachement du SNE formé d'un sgt et d'un cplc.	Affectations de six mois.
OP DANACA (1974 – aujourd'hui)	Moyen-Orient	1 capt et 6 MR	En alternance sur une période de six mois, le capitaine exerce les fonctions de Grand prévôt de la force du Peloton multinational de la PM de l'ONU. Des agents de la PM du Canada comblent également les postes d'adjum (adjudant-maître) et d'adj (adjudant).
OP ECHO (mar 1998 – aujourd'hui)	Aviano (Italie)	1 sgt et 2 cpl	La mission consiste à fournir du soutien aérien aux forces de l'OTAN en Bosnie et au Kosovo. Affectations de trois mois.
OP DETERMINATION (mar – mai 1998)	Koweït	1 adjum et 12 MR	Appuyer le renforcement des forces de la coalition dans le golfe Persique en réponse au non-respect par l'Iraq des exigences de l'ONU en matière d'inspection. La mission a pris fin en mai 1998.
OP CENTRAL (nov – déc 1998)	Honduras (Amérique centrale)	Escadrille de sécurité d'aérodrome formée d'un capt/maj et de 38 MR	Cette mission a fourni de l'aide humanitaire au Honduras après le passage de l'ouragan Mitch.

Police

20. Toutes les politiques relatives à la police ont été examinées en 1998

dans l'intention de s'assurer de la conformité des normes applicables à la PM par rapport aux normes exigées de la police canadienne. Les résultats de cet examen ont été intégrés à un projet de manuel des consignes de la PM (1998). Le Groupe d'examen des services de la police militaire a étudié le projet de manuel et exprimé l'avis «que les recherches à l'appui des modifications ont été exhaustives et qu'elles témoignent bien des besoins des Forces canadiennes, sans s'écarter des pratiques policières courantes». (Rapport Belzile, p. 33) On s'attend que les consignes officielles soient diffusées dans les deux langues officielles à compter de juillet 1999.

21. Pour la première fois depuis sa création en 1990, le service de la PM a participé à l'opération Impact, une campagne d'éducation sur la sécurité routière d'une durée de 24 heures que mènent toutes les forces de police du Canada. Un représentant du GPFC fait partie du comité organisateur de l'opération Impact 1999, et il encourage tous les membres de la PM à soutenir cet événement de sécurité routière.

22. Afin de favoriser la formation et le perfectionnement professionnel de la PM, le GPFC a introduit un mécanisme de «leçons retenues» qui comporte la publication d'un bulletin d'information trimestriel intitulé *Modus Operandi* axé sur la formation. En plus des mécanismes officiels de communication interne, le Grand prévôt adjoint - Police optimalise l'emploi de ce mode de formation bien accueilli.

23. Le nombre de demandes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de demandes de renseignements personnels venant de l'extérieur, de demandes de renseignements au Ministre et d'autres demandes d'information liées aux activités de la PM est passé de 424 en 1997 à 308 en 1998. Même si le nombre de demandes a diminué, la charge de travail est restée la même à cause de l'ampleur de certaines demandes, notamment une qui touchait jusqu'à 2 100 pages de documents.

24. Le nombre de dossiers d'enquête acheminés au Quartier général de la Défense nationale en 1998 qui ont été portés à l'attention du personnel du GPFC et introduits dans la base de données policières s'élève à environ 3 500, comparativement à 3 088 en 1997. Les données de 1998 équivalent à une hausse de 13 p. 100 des dossiers reçus par l'état-major du GPFC.

Services d'enquête

25. Le 30 novembre 1998, on a ouvert le bureau de soutien des enquêtes du Grand prévôt adjoint - Service national des enquêtes. Ce bureau a pour rôle d'aider le GPFC à maintenir une orientation stratégique en ce qui concerne le SNEFC.

26. En 1998, le SNEFC a traité 980 enquêtes concernant les membres du personnel du Ministère ou des Forces canadiennes. Le SNEFC a aussi aidé d'autres organismes de police à mener 88 autres enquêtes. À la fin de 1998, les enquêteurs du SNEFC avaient conclu 690 enquêtes qui avaient eu pour résultat 160 mises en accusation. Les 290 autres enquêtes ont été reportées à l'année 1999.

27. Des 980 enquêtes susmentionnées, 267 portaient sur des infractions à caractère sexuel, y compris l'agression sexuelle. En raison du nombre d'infractions de nature sexuelle à traiter, le SNEFC a chargé jusqu'à 32 enquêteurs d'examiner ce type d'allégation en 1998. Il est important de noter qu'un bon nombre de ces présumés incidents d'agression

sexuelle remontaient à plusieurs années, ce qui a nécessité de nombreux travaux de recherche et déplacements de la part des enquêteurs du SNEFC. Par ailleurs, les enquêteurs ont coordonné le dépôt d'accusations avec les procureurs de l'État dans de nombreuses juridictions. Voici les résultats des enquêtes à caractère sexuel qui ont été réalisées :

- à ce jour, 190 de ces enquêtes ont été achevées et 77 se poursuivent en 1999;
- parmi toutes les enquêtes achevées, 71 accusations ont été portées;
- les services de police civils ont mené 51 enquêtes avec l'aide d'enquêteurs du SNEFC, et des accusations ont été portées dans 22 cas.

28. En 1998, les enquêteurs du SNEFC ont établi de solides partenariats avec des équipes locales de la PM au Canada et à l'étranger, ainsi qu'avec des agences de police civiles aux fins d'enquêtes, entre autres :

- le Service de police régional d'Ottawa-Carleton;
- la GRC;
- la sous-section du contrôle des armes de la province de l'Ontario;
- le Service de police d'Edmonton;
- le Service de police régional de Peel;
- le Service de police de Calgary;
- le Service de police de Medicine Hat;
- la Police de Gatineau-Métro;
- la Police provinciale de l'Ontario;
- la Sûreté du Québec;
- le Service canadien des renseignements criminels.

29. En plus des opérations menées au Canada, le SNEFC a envoyé des équipes d'enquêteurs à l'étranger. En 1998, le SNEFC a fait enquête dans les pays suivants :

- États-Unis,
- Grande-Bretagne;
- Italie,
- France,
- Belgique,
- Barbade,
- Bosnie-Herzégovine;
- Allemagne;
- Haïti.

Sécurité

30. Le 1er juillet 1998, le Service canadien du renseignement de sécurité a assumé la responsabilité des enquêtes d'habilitation de sécurité du ministère de la Défense nationale. Les activités connexes qui relèvent toujours du mandat du GPFC se sont poursuivies en 1998. Plus particulièrement :

- nous avons réalisé 22 000 vérifications de fiabilité aux fins du recrutement et de l'embauche, conformément à la politique gouvernementale relative à la sécurité. Il s'agit d'une augmentation de 3 000 dossiers par rapport à l'an dernier;

- nous avons réalisé 7 000 tâches administratives liées aux attestations de sécurité de niveau I et de niveau II, une augmentation de 2 000 comparativement à la période visée par le dernier rapport.

31. Pour garantir une protection acceptable du caractère confidentiel et de l'intégrité des renseignements contrôlés par le Ministère, nous avons pris les mesures suivantes :

- Nous avons traité environ 1 260 permis de visite du ministère de la Défense nationale en 1998. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à 1997.

- Nous avons fait enquête sur 162 infractions à la sécurité en 1998, une diminution de 25 p. 100 par rapport au nombre d'enquêtes de même type réalisées en 1997.

- Le nombre de protocoles d'entente et d'ententes internationales sur la sécurité de l'information que nous avons examinés en 1997 et en 1998 est demeuré stable à 350 environ.

32. En plus de la sécurité du personnel et des renseignements, la sécurité des biens matériels reste un élément clé de la politique du Ministère en matière de sécurité. La protection des armes, des munitions et des explosifs est de toute première importance. Les dépôts de munitions du ministère de la Défense nationale, qui sont plus de 1 000 installations, ont fait l'objet d'un programme d'homologation par la PM. Les mesures de sécurité matérielle en place correspondaient aux normes de sécurité dans 90 p. 100 des installations qui ont été homologuées. Les autres 10 p. 100 n'avaient que quelques lacunes à combler, et des correctifs sont apportés à l'heure actuelle.

33. Un nouveau comité a été chargé en 1998 de la politique relative à la sécurité des armes. Sous la gouverne du Grand prévôt adjoint - Sécurité, les directions du QGDN fournissent des experts techniques dans des domaines comme l'approvisionnement, l'électronique, les munitions et les transports. Nous avons également mis à jour diverses politiques concernant la sécurité des armes. Par ailleurs, avec l'aide d'une nouvelle base de données et d'un nouveau programme d'attestation de vérification, nous avons établi que les armes, les munitions et les explosifs sont protégés conformément aux politiques. Pour maintenir la sécurité des armes, le comité susmentionné continuera de se réunir à intervalles réguliers.

Normes professionnelles

34. Le Programme de vérification du GPFC consiste en un examen et une évaluation systématiques et indépendants de toutes les fonctions et opérations de la PM concernant l'exécution de la loi, la sécurité conventionnelle et la détention. Dans le cadre du programme, nous avons réalisé en 1998 quatorze vérifications exhaustives et trois vérifications spécialisées. La section de la vérification a également parachevé la Politique du programme de vérification du GPFC ainsi que la liste de contrôle d'autovérification, laquelle a été automatisée. Le logiciel a été traduit et trois unités en font maintenant l'essai. Enfin, nous avons conçu un sondage sur la satisfaction de la clientèle des vérifications, que nous administrerons en 1999.

35. En ce qui a trait aux plaintes du public relativement à la conduite de la PM ou à des questions de ligne de conduite, nous en avons reçu 48 en 1998, plus les 32 qui avaient été reportées de 1997. Des 80 plaintes déposées, 48 ont fait l'objet d'une enquête en 1998. On dénombre 167 allégations découlant des 48 plaintes étudiées, mais 18 seulement de ces allégations étaient fondées. Nous avons réglé huit plaintes par le biais d'un mode de règlement informel.

36. La politique qui sous-tend le traitement des plaintes du public est provisoire en attendant la mise sur pied de la Commission d'examen des plaintes concernant la PM. La politique provisoire est très semblable à la méthode qu'emploie la Commission d'examen des plaintes de la GRC, sur laquelle elle est fondée.

Prison militaire et casernes de détention des Forces canadiennes

37. En 1998, 14 militaires ont été détenus comparativement à 18 en 1997. La période de détention variait de 15 à 90 jours, et la majorité des détenus ont servi des peines de 30 jours ou moins. Le nombre de militaires emprisonnés est passé de un en 1997 à trois en 1998. Les trois peines d'emprisonnement étaient de 45, 90 et 120 jours respectivement. Tous les détenus ou prisonniers étaient de sexe masculin, et ils étaient âgés de 19 à 40 ans, l'âge moyen étant de 26 ans.

Partie IV - Initiatives à venir

38. Les paragraphes qui suivent présentent certaines des activités qui auront une incidence sur les services de la police militaire entre 1999 et 2005.

- *Comité consultatif.* Le principe des services de police de type communautaire dans les Forces canadiennes et au ministère de la Défense nationale repose sur un partenariat entre la PM et les personnes qu'elle dessert. Les éléments de ce partenariat sont la sécurité publique, la protection des ressources et les questions connexes qui rehaussent la qualité de vie des citoyens. Comme tout partenariat exige une libre circulation des renseignements, des opinions, des idées et des suggestions, le Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) établit un programme visant à accroître la communication avec la population et à mieux la servir. Le programme s'inspire de la formule du groupe consultatif. Il est exécuté par le Comité consultatif de la police militaire, dont les membres représentent divers groupes et organismes desservis par la police militaire.

- *Sondages.* Pour que les services offerts par les organismes de la police militaire soient satisfaisants, nous avons élaboré et

nous élaborerons un certain nombre de sondages visant à mesurer la satisfaction de la clientèle. Les résultats de ces sondages seront communiqués dans les rapports annuels à venir :

- satisfaction de la clientèle en ce qui a trait à la procédure d'entrevue nécessaire aux habilitations de sécurité;
- satisfaction de la clientèle par rapport au programme de vérification;
- un sondage sera élaboré en 1999 et administré à la fin de l'année afin d'évaluer la satisfaction de la clientèle par rapport aux activités d'enquête du SNEFC.

- *Plan stratégique.* Nous jetons les grandes lignes de la voie à suivre par la PM jusqu'en 2005. L'ébauche du plan stratégique a été élaborée par quelque 110 membres de la PM qui ont assisté à un colloque en février 1999. Le plan stratégique qui en découle devrait être achevé d'ici juin 1999.

- *Partenariats.* Le GPFC a formé un certain nombre de partenariats en 1998 et ces relations se poursuivront en 1999. Nous prévoyons tout particulièrement resserrer nos liens avec :
  - la GRC et le Service canadien des renseignements criminels en ce qui concerne le renseignement criminel;
  - la GRC pour ce qui est des détachements et des échanges de personnel;
  - en 1998, le Chef - Service d'examen (CS Ex) et le GPFC ont entamé des discussions en vue de lancer un programme national exhaustif visant à augmenter la sensibilisation aux risques de fraude, de gaspillage et d'abus au MDN et à concevoir des mesures de prévention et de détection pour en réduire la probabilité. Ce partenariat entre le CS Ex et le GPFC prendra de l'ampleur en 1999, car on utilisera les ressources d'experts en place et l'on fera appel à des spécialistes du secteur privé, en plus de mettre à profit l'expérience d'autres ministères et de nos alliés;
  - les partenariats déjà établis avec diverses agences de police et installations de formation civiles seront élargis en 1999.

Partie V – APerçu statistique

Généralités

39. Cette partie du rapport annuel vous donnera un aperçu statistique de six catégories d'infractions qui ont à notre avis une incidence plus directe sur le Ministère et sur le personnel et les ressources des Forces canadiennes. Là où elles sont disponibles, nous fournissons des données sur les années 1997 et 1996 à des fins de comparaison.

40. *Compétence.* La sphère de compétence de la police militaire englobe tous les établissements du ministère de la Défense nationale et des

Forces canadiennes au Canada. Comme il est expliqué au premier paragraphe et conformément à l'article 156 de la *Loi sur la Défense nationale* (LDN), la PM a le mandat de faire régner l'ordre public dans les FC et sur la propriété du MDN. Les membres de la PM sont aussi des agents de la paix aux termes du *Code criminel du Canada* (CCC) et ils exécutent des fonctions policières à l'égard de toutes les personnes qui sont assujetties au Code de discipline militaire partout dans le monde, y compris les civils qui accompagnent les FC à l'extérieur du Canada. La police militaire exerce la compétence sur les membres du personnel des FC qui servent à l'étranger et qui sont déployés sur les théâtres opérationnels militaires à l'extérieur du Canada.

41. *Population.* La taille de la population qui relève de la compétence de la PM ne cesse de changer. Par exemple, les membres des Forces canadiennes ou du personnel civil du MDN ne relèvent pas toujours de la PM. Les membres de la Réserve et les cadets peuvent être appelés à ne se rassembler ou s'entraîner qu'en fin de semaine. Voici la répartition approximative de la population visée :

- Force régulière : 60 736
- Réserve : 31 132
- Personnel civil : 23 555
- Cadets : 55 000
- Cadre des instructeurs de cadets : 6 000
- Personnes à charge : 17 000 (habitant les propriétés du MDN)

Selon la situation, la taille de la population desservie par la police militaire peut atteindre 200 000 personnes.

42. *Données.* Les données présentées dans cette partie du rapport sont fondées sur les dossiers d'enquête envoyés au GPFC en date du 1er mars 1999 par les diverses unités de la police militaire à l'échelle nationale et internationale. Elles témoignent des crimes déclarés qui ont donné lieu à une enquête de la police militaire ou à une enquête de la police civile qui a un lien avec le milieu militaire. Les renseignements relevés dans les rapports d'enquête reçus après le 1er mars d'une année donnée sont présentés dans les rapports annuels ultérieurs sous forme de rajustements apportés aux statistiques annuelles appropriées. En raison de ce que nous venons de mentionner, il est important de noter que les données du présent rapport peuvent être légèrement différentes de celles présentées dans le rapport annuel 1997

43. Cette année, la base de données servant à consigner les renseignements sur les crimes signalés a été fusionnée avec une autre base de données servant à soutenir le SNEFC. Comme les deux bases de données étaient maintenues indépendamment l'une de l'autre, nous avons procédé à un examen manuel des statistiques pour vérifier l'efficacité de l'intégration des données. Nous avons repéré un certain nombre d'anomalies découlant de la fusion. Par exemple, dans le communiqué publié le 8 janvier 1999 par le GPFC, on fait état d'une somme globale de 295 incidents à caractère sexuel. Comme suite à l'examen manuel de tous les incidents à caractère sexuel, nous avons constaté qu'on nous avait signalé en réalité 346 incidents à caractère sexuel. Ce type d'anomalie devrait être corrigé une fois que

sexuel. Ce type d'anomalie devrait être corrigé une fois que l'intégration des bases de données sera complète.

44. *Enquêtes.* Le bureau du GPFC a reçu 3 500 dossiers d'enquête en 1998, comparativement aux 3 088 et 3 372 qu'il avait reçus en 1997 et en 1996 respectivement, ce qui constitue une augmentation de 13 p. 100 et de 4 p. 100. En plus des dossiers d'enquête transmis au GPFC, un certain nombre de rapports d'enquête n'ont été distribués qu'à l'échelle locale. Il s'agit des cas d'infraction mineure, de situations où le montant en cause était inférieur à 1 000 $, ou d'un incident si peu grave qu'il ne concernait que le commandant local. En 1998, le nombre des rapports de la PM distribués à l'échelle locale s'élève à 5 690, ce qui porte à 9 190 le nombre de rapports d'enquête remplis par la PM, comparativement aux 8 798 rapports élaborés en 1997.

Enquêtes sur les vols

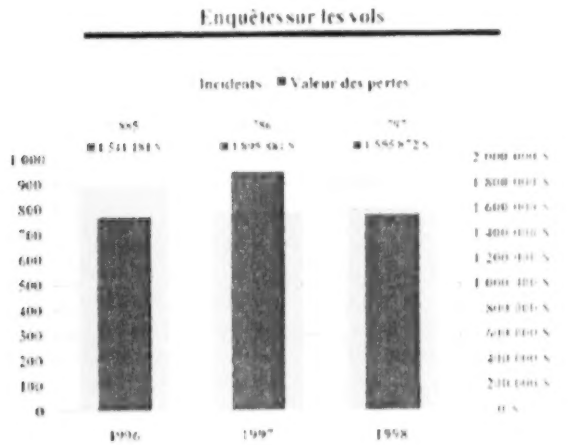

45. Dans l'ensemble, le nombre de vols signalés dans la communauté de la Défense a augmenté en 1998. La proportion de vols dans cette catégorie en 1998 est légèrement supérieure (environ 1.4 p. 100) à celle de 1997, laquelle était d'environ 11 p. 100 inférieure au taux relevé en 1996. Par comparaison, selon les données sur les crimes déclarés recueillies par Statistique Canada, le taux de vol à l'échelle nationale en 1997 était de 9 p. 100 inférieur à celui de 1996.

46. Quant à l'identification des personnes qui ont commis les vols, il est impossible d'en arriver à une tendance qui pourrait être fiable car la majorité des auteurs des crimes sont inconnus. Parmi les contrevenants que l'on connaît, la majorité sont de sexe masculin. La plupart des contrevenants faisant partie des Forces canadiennes détenaient les grades de soldat ou de caporal, ce qui suit la tendance des années antérieures.

Enquêtes sur les fraudes

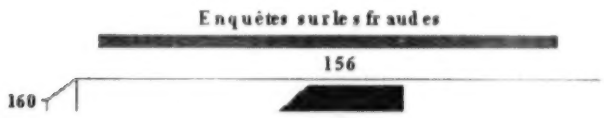

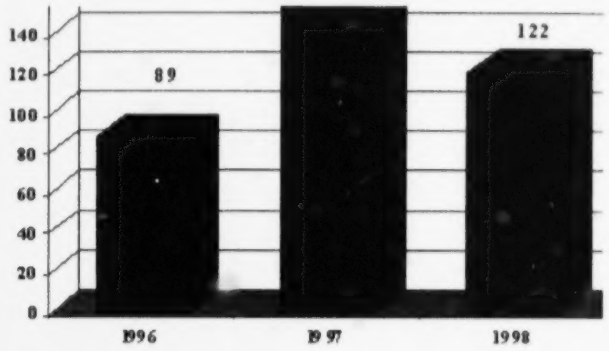

47. Le diagramme ci-contre illustre le nombre de cas de fraudes ayant fait l'objet d'une enquête de la police militaire en 1998, comparativement à 1997 et à 1996. Les incidents de fraude déclarés ont augmenté de 75 p. 100 en 1997 par rapport à 1996, mais ont diminué de 22 p. 100 en 1998 par rapport à 1997. Les fausses réclamations de toutes sortes demeurent la principale source des cas de fraude. La majorité sont des réclamations de frais de déplacement ou d'autres frais de transport, ce qui peut vouloir dire toute la gamme des réclamations allant des frais de déplacement sur de courtes distances, aux billets de taxi et aux billets d'avion pour des déplacements effectués dans le cadre du service.

Enquête sur les infractions liées à l'alcool

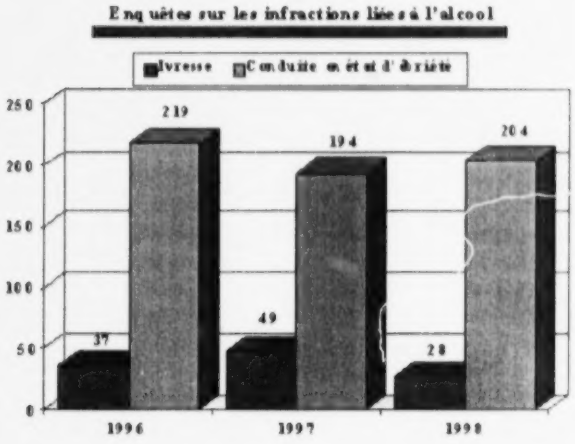

48. D'après Statistique Canada, le nombre d'incidents de conduite en état d'ébriété a continué de baisser en 1997. Cette affirmation vaut également pour le secteur de la défense en 1997, mais le taux de 1998 est de 5 p. 100 supérieur à celui de 1997. Alors que le nombre d'incidents déclarés de conduite en état d'ébriété a augmenté légèrement, les présumés incidents d'ivresse ont diminué d'environ 42 p. 100 entre 1997 et 1998. Comme l'indique le tableau ci-dessus, le nombre annuel d'incidents liés à l'alcool ayant fait l'objet d'enquêtes de police a diminué de plus de 9 p. 100 entre 1996 et 1998

Enquêtes sur les infractions liées à l'alcool

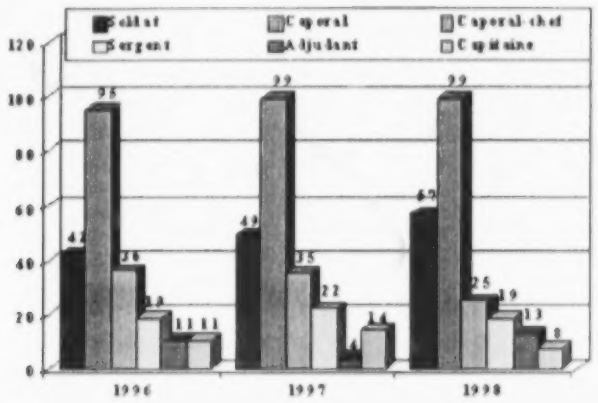

49. La majorité des personnes impliquées dans les enquêtes liées à l'alcool de 1996 à 1998 étaient des membres de la Force régulière. Les civils et les réservistes n'étaient visés que dans 15 p. 100 des incidents environ. Parmi les membres des Forces canadiennes impliqués dans ces incidents, quelque 75 p. 100 des contrevenants présumés étaient des militaires du rang subalternes. Le tableau à droite indique la répartition par grade des contrevenants visés par la plupart des enquêtes.

Enquêtes sur les infractions liées à la drogue

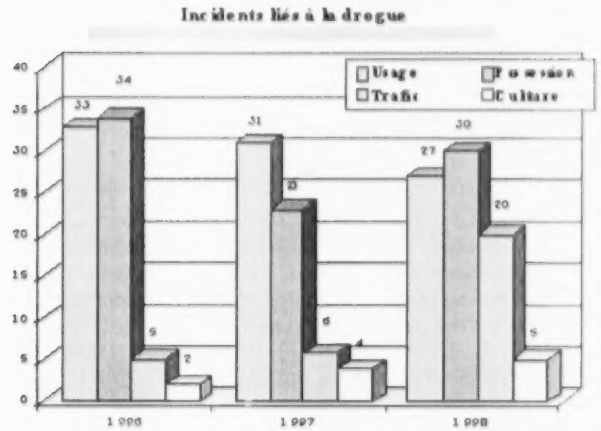

50. En 1998, le nombre d'incidents liés à la drogue ayant fait l'objet d'enquêtes de la PM dans le milieu de la défense se rapprochait de celui relevé en 1996. Le taux d'infractions dans cette catégorie a diminué d'environ 16 p. 100 en 1997 par rapport à 1996, avant de remonter de quelque 20 p. 100 en 1998 pour revenir au niveau qu'il était en 1996. Le tableau à droite présente la répartition de ces infractions par type d'incidents liés à la drogue. Le nombre d'incidents liés à «l'usage» ne cesse de diminuer, quoique légèrement. Les incidents présumés de «possession» ont chuté d'environ 32 p. 100 en 1997 par rapport à 1996, avant de remonter en 1998 à un niveau de 12 p. 100 inférieur aux données de 1996. On n'a signalé pratiquement aucun cas de «culture» de drogue. Le nombre d'incidents liés au «trafic» est la seule catégorie dans laquelle on note une augmentation

significative entre 1996 et 1998.

51. En 1998, les auteurs présumés d'infractions liées à la drogue étaient surtout des hommes; 38 p. 100 étaient des soldats, 22 p. 100 des caporaux et 19 p. 100 des civils, tandis que les autres 21 p. 100 des contrevenants détiennent d'autres grades ou sont inconnus. Les incidents concernaient principalement le cannabis (la marijuana et le hashish), puis la cocaïne. Le nombre d'incidents visant la cocaïne et le cannabis qui ont fait l'objet d'enquêtes est demeuré relativement stable pendant toute la période. Comme c'est le cas dans l'ensemble de la société canadienne (selon les constatations publiées par Statistique Canada), la plupart des incidents liés à la drogue dans le milieu de la défense sont des cas de «possession» et le cannabis est en cause dans la majorité des incidents de «possession».

Enquêtes sur les voies de fait

52. De 1996 à 1998, le nombre d'agressions déclarées dans le milieu de la défense a augmenté d'environ 6 p. 100 (1996-1997) et 8 p. 100 (1997-1998), ce qui équivaut à une hausse de 14 p. 100 en trois ans. Dans sa publication de 1997 intitulée *Statistiques de la criminalité au Canada*, Statistique Canada indique qu'après avoir baissé pendant trois ans de suite, le taux de voies de fait au Canada est resté le même en 1997.

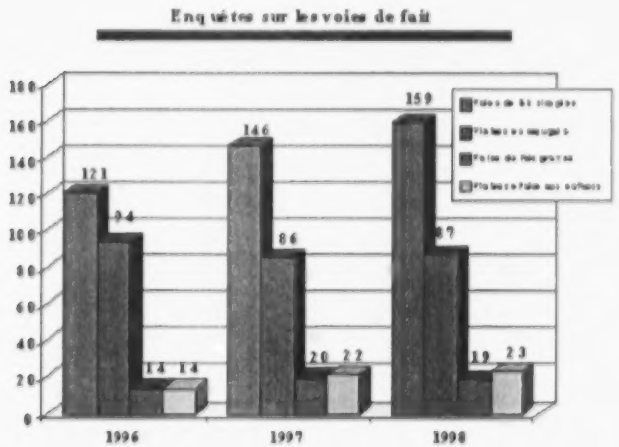

53. Les principales catégories d'enquêtes concernant les voies de fait menées par la PM en 1998 sont illustrées dans le tableau à droite. Les agresseurs dans les incidents qui ont fait l'objet d'enquêtes étaient généralement des militaires du rang subalternes, tandis que la majorité des victimes étaient des civils en 1998. L'âge moyen des agresseurs présumés est resté stationnaire à 29 ans environ durant 1996 et 1997; il a cependant baissé légèrement à 28 ans en 1998. L'alcool est le facteur contributif qu'on a cité le plus souvent.

Enquêtes sur les infractions à caractère sexuel

54. On a signalé 346 incidents d'infraction sexuelle en 1998, dont 291 tombaient dans la catégorie de l'agression sexuelle présumée à des degrés divers. Même si les données de 1998 sont sensiblement supérieures aux taux d'infractions à caractère sexuel relevés en 1996 (152) et en 1997 (154), il faut noter qu'une bonne partie de cet

accroissement est attribuable à la méthode de collecte de données employée par la police militaire. Comme les statistiques sont basées sur les incidents «déclarés à la police», la date à laquelle un incident est porté à l'attention de la police est considérée comme le point de référence principal, plutôt que la date à laquelle l'incident est survenu. En tenant compte de la méthode que l'on vient de mentionner, l'année 1998 a incité un nombre sans précédent de personnes à dévoiler des incidents criminels à caractère sexuel, peu importe qu'ils étaient récents ou lointains. Dans l'ensemble, cependant, on a signalé quelque 78 cas d'agressions sexuelles historiques en 1998, comparativement à 18 et à 23 environ signalés à la PM en 1997 et en 1996 respectivement.

Répartition par sexe

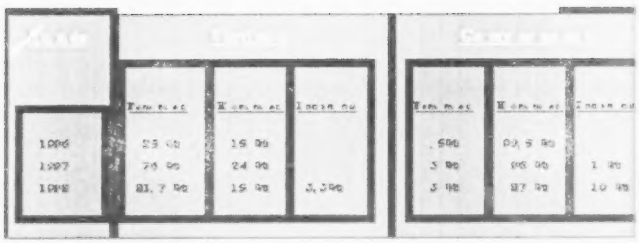

55 La majorité des victimes des incidents dévoilés en 1998 étaient des femmes, et 15 p. 100, des hommes. Parmi les contrevenants connus, 87 p. 100 étaient des hommes et 3 p. 100, des femmes. Le tableau ci-contre donne un aperçu de la répartition par sexe des victimes et des contrevenants.

Données démographiques par composante

Victimes				Contrevenants		
1996	1997	1998	Poste	1996	1997	1998
9,3 %	11,3 %	16,2 %	Force régulière	52,9 %	48,9 %	42,3 %
14,4 %	12,2 %	10,6 %	Réserve	14,9 %	15,9 %	13,4 %
20,5 %	24,5 %	21,8 %	Cadet/Instructeur	11,9 %	13,6 %	12,2 %
1,5 %	1,5 %	0,6 %	Employé du MDN	1,2 %	1,1 %	0,9 %
23,5 %	18,9 %	11,2 %	Personne à charge	7,7 %	6,3 %	1,1 %
28,3 %	25 %	23,4 %	Civil	6 %	5,1 %	7,1 %
2,5 %	6,6 %	16,2 %	Autre	5,4 %	9,1 %	23 %

56 En 1998, 31 p. 100 de toutes les infractions à caractère sexuel se sont produites dans des résidences privées (en caserne, dans les logements familiaux ou dans un logement à l'extérieur de la base).

accroissement est attribuable à la méthode de collecte de données employée par la police militaire. Comme les statistiques sont basées sur les incidents «déclarés à la police», la date à laquelle un incident est porté à l'attention de la police est considérée comme le point de référence principal, plutôt que la date à laquelle l'incident est survenu. En tenant compte de la méthode que l'on vient de mentionner, l'année 1998 a incité un nombre sans précédent de personnes à dévoiler des incidents criminels à caractère sexuel, peu importe qu'ils étaient récents ou lointains. Dans l'ensemble, cependant, on a signalé quelque 78 cas d'agressions sexuelles historiques en 1998, comparativement à 18 et à 23 environ signalés à la PM en 1997 et en 1996 respectivement.

Répartition par sexe

55. La majorité des victimes des incidents dévoilés en 1998 étaient des femmes, et 15 p. 100, des hommes. Parmi les contrevenants connus, 87 p. 100 étaient des hommes et 3 p. 100, des femmes. Le tableau ci-contre donne un aperçu de la répartition par sexe des victimes et des contrevenants.

Données démographiques par composante

1996	1997	1998	Poste	1996	1997	1998
9,3 %	11,3 %	16,2 %	Force régulière	52,9 %	48,9 %	42,3 %
14,4 %	12,2 %	10,6 %	Réserve	14,9 %	15,9 %	13,4 %
20,5 %	24,5 %	21,8 %	Cadet/Instructeur	11,9 %	13,6 %	12,2 %
1,5 %	1,5 %	0,6 %	Employé du MDN	1,2 %	1,1 %	0,9 %
23,5 %	18,9 %	11,2 %	Personne à charge	7,7 %	6,3 %	1,1 %
28,3 %	25 %	23,4 %	Civil	6 %	5,1 %	7,1 %
2,5 %	6,6 %	16,2 %	Autre	5,4 %	9,1 %	23 %

56. En 1998, 31 p. 100 de toutes les infractions à caractère sexuel se sont produites dans des résidences privées (en caserne, dans les logements familiaux ou dans un logement à l'extérieur de la base).

Quelque 9 p. 100 des incidents ont présumément eu lieu dans un camp de cadets, 7 p. 100 en milieu de travail et les autres dans des emplacements comme des véhicules, des parcs de stationnement, des hôtels, des brasseries, à bord de navires, et ainsi de suite. Le plus souvent, l'agresseur est une connaissance de la victime (27,3 p. 100). Viennent ensuite les étrangers (19,4 p. 100) et les collègues ou superviseurs (6,8 p. 100 dans les deux cas). Le tableau ci-contre illustre la répartition des victimes et des contrevenants par composante pour les années 1996, 1997 et 1998. Comme ce fut le cas en 1997, les contrevenants des FC étaient principalement des caporaux (15,3 p. 100) et des soldats (12,8 p. 100), suivis de près par les caporaux-chefs (6,8 p. 100) et les sergents et les capitaines (5,1 p. 100 dans les deux cas).

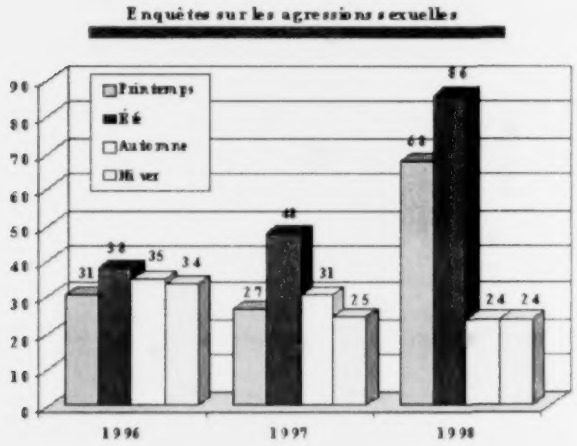

57. Le tableau à droite illustre le rapport entre les saisons et les cas d'agression sexuelle et d'infraction à caractère sexuel déclarés à la police entre 1996 et 1998. Pour simplifier la consultation, l'année civile a été répartie en quatre saisons. Il faut noter ce qui suit :

- les données sur les saisons se limitent aux incidents dont on connaît la date de commission;
- il semble que l'on ait tendance à commettre des agressions sexuelles durant l'été - en juin, juillet et août - lorsque l'effectif de la défense augmente sensiblement.

Partie VI – Conclusion

58. L'année écoulée a été fort bien remplie. Elle a présenté de nombreux défis au personnel du GPFC, du SNEFC et de la PM, en particulier dans les secteurs des agressions sexuelles et des relations avec les médias. Les mesures que nous avons prises pour améliorer ces situations ont eu pour effet d'accroître notre transparence et notre ouverture. Ces défis se sont ajoutés à nos fonctions militaires opérationnelles et à nos tâches d'application de la loi et nous ont permis d'améliorer les services que nous offrons à la communauté militaire.

59. Le présent rapport annuel vise à donner un aperçu réaliste des fonctions policières militaires. Il est à souhaiter que munies de ces renseignements, la population desservie et la police militaire puissent

maintenir un partenariat qui soit de nature à répondre aux préoccupations de tous.

Mise à jour: 2003-06-16

Avis important